

Intitulé de l'UE	A.I.P. : les coulisses du métier 2
Section(s)	- (5 ECTS) Bachelier : conseiller social DC

Responsable(s)	Heures	Période
Marie HESPEL Julie LENAERTS	45	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Evaluations + visites d'entreprises	15h	Marie HESPEL
Stage d'observation	30h	Marie HESPEL Julie LENAERTS

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Evaluations + visites d'entreprises : 15h d'AIP
Stage d'observation : 30h d'AIP

Langue d'enseignement
Evaluations + visites d'entreprises : Français
Stage d'observation : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> ◦ Utiliser les techniques de communication ◦ Participer et faciliter le processus de communication ◦ Récolter les informations et informer ◦ Argumenter son point de vue ◦ Maîtriser les outils de bureautique et de réseau • Interagir avec son milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> ◦ Se créer un réseau professionnel ◦ Identifier les partenaires de son environnement professionnel externe et connaître leur culture ◦ Identifier les acteurs de son environnement professionnel interne, leurs stratégies et analyser les enjeux

- Identifier les contraintes et les ressources disponibles et analyser leur impact
- Collaborer avec les professionnels des différents services, solliciter leurs avis, leurs connaissances et leurs compétences
- Donner son avis et transmettre ses connaissances et compétences
- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
 - Identifier et mesurer les enjeux de sa pratique professionnelle
 - Identifier et s'appropriier les valeurs et les règles éthiques propres à son métier et au secteur d'activités
 - Actualiser, enrichir ses compétences (savoir, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel
 - Participer à l'évolution de son environnement professionnel
 - Analyser un problème en le replaçant dans son contexte (social, économique, politique)
- Intégrer et maîtriser les différents aspects de la législation sociale
 - Appliquer la réglementation du travail
 - Assurer les formalités liées au contrat de travail depuis sa formation jusqu'à sa cessation
 - Appliquer les dispositions légales en matière de sécurité sociale : régime général des travailleurs salariés et des travailleurs indépendants
 - Respecter et appliquer les conventions collectives de travail issues des différents organes de concertation sociale
- Gérer les aspects administratifs et financiers du personnel
 - Identifier les législations spécifiques du secteur d'activités et de l'entreprise
 - Réaliser l'ensemble des opérations liées aux prestations de travail
 - Maîtriser différents logiciels de gestion du personnel
- Collaborer avec le département « relations publiques » à l'élaboration et à la mise en place de sa politique
 - Identifier la culture et les objectifs de l'entreprise
 - Offrir un soutien administratif aux différentes fonctions des ressources humaines
 - Mettre en application les différentes fonctions des ressources humaines

Objectifs de développement durable



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'oeuvre.
- 8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.
- 8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.
- 8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.
- 8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de cette UE et en vue de répondre aux compétences susmentionnées, les acquis d'apprentissage à atteindre concernant la visite d'entreprise sont :

- Identifier les différents métiers RH et les différents secteurs d'activités ;
- Préparer et formuler des questions pertinentes ;
- Formuler par écrit une synthèse de la visite ;
- Associer les propos entendus lors de la visite à la finalité des études poursuivies ;
- Identifier les compétences à acquérir pour exercer le métier de CS ;
- Exprimer son avis ;
- Développer sa capacité à prendre la parole en public.

Au terme de cette UE et en vue de répondre aux compétences susmentionnées, les acquis d'apprentissage concernant le stage découverte du métier sont :

- Comprendre le rôle de l'organisme et de son secteur d'activité ;
- Comprendre les situations qui nécessitent discrétion ou secret professionnel ;

- Identifier le rôle du conseiller social en tant que futur professionnel ;
- Connaître et comprendre quelques fondements de base du droit du travail et de la sécurité sociale ;
- Distinguer les documents sociaux de base relatifs à la gestion du personnel;
- Exécuter des tâches basiques avec un degré d'autonomie relativement faible.

Contenu de l'AA Evaluations + visites d'entreprises

Des séances de familiarisation/développement des "soft skills" et de préparation à la visite d'entreprise sont organisées pendant le quadrimestre. La présence est obligatoire.

Une autre séance préparatoire (2H) peut également être organisée avant le stage. La présence est obligatoire.

La visite d'entreprise : Les étudiants visitent, accompagnés par les enseignants concernés, une entreprise avec un focus spécifique sur la gestion des RH et le management (en lien avec les softskills nécessaires à ces fonctions). Lors de cette visite, la fonction de conseiller social, l'organisation de l'entreprise (les services présents au sein de l'entreprise), le fonctionnement de l'entreprise, ... sont développés. Cette visite se veut également être un moment d'échanges entre les étudiants et les professionnels afin d'aider ces derniers à mieux percevoir les enjeux de leur futur métier. Les étudiants peuvent envisager de visiter d'autres entreprises et de contacter des professionnels de terrain afin de peaufiner leur travail et leur portfolio.

Contenu de l'AA Stage d'observation

Au cours de sa première année d'études, le stagiaire est tenu d'effectuer un stage d'une durée totale de 2 semaines (10 jours). Cette première expérience permet au stagiaire d'être confronté à la réalité du terrain et de vérifier sa motivation à entreprendre le métier de conseiller social. Ce stage de découverte du métier doit lui fournir l'occasion d'avoir une première approche des fondements de base du droit du travail et de la sécurité sociale et des documents relatifs à la gestion du personnel.

Il doit apprendre à faire preuve de souplesse et développer ses capacités d'adaptation à toute situation.

Méthodes d'enseignement

Evaluations + visites d'entreprises : approche interactive, activités pédagogiques extérieures

Stage d'observation : approche interactive

Supports

Evaluations + visites d'entreprises : syllabus, notes de cours

Stage d'observation : syllabus

Ressources bibliographiques de l'AA Evaluations + visites d'entreprises

En support de l'activité, les étudiants privilégieront le site internet de(s) entreprise(s), présentant la meilleure mise à jour des informations (Missions, fonctionnement...).

Ressources bibliographiques de l'AA Stage d'observation

Le site internet du lieu de stage représente pour l'étudiant une première source d'information et de préparation en vue d'intégrer au mieux son lieu de stage.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note globale à l'UE
-------------------	---------------------

Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	<p>L'évaluation se déroule en trois temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail "Visite d'entreprise" (20 points) ; • E-Portfolio (50 points) ; • Evaluation du stage (30 points). <p>?En cas d'absence d'absence (ou de non-dépôt) concernant au moins une des 3 évaluations, l'ensemble de l'UE recevra une absence.</p> <p><u>Visite d'entreprise</u></p> <p>Pour la visite d'entreprise, le travail reprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une réponse systématique et structurée à chaque question posée; • l'étudiant doit faire preuve de réflexivité dans la rédaction de sa réponse. <p>Le travail "Visite d'entreprise" est à remettre, en pdf, au plus tard le 16 mars 2025 à 20h, sur Moodle. Les consignes et grille d'évaluation sont dans le syllabus AIP et sur Moodle.</p> <p><u>E-portfolio</u></p> <p>Un e-portfolio individuel dans lequel seront consignés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une autobiographie : présentation et parcours personnel; • les apprentissages réalisés et le développement des compétences (techniques et "softskills"), tant dans les activités et cours organisés par le DSS qu'en stage ; • un bilan sur le vécu de stage, sur cette première année d'études et le lien qu'il peut faire avec les objectifs de développement durable cochés; • les travaux des coulisses du métier I et de la visite d'entreprise (même si l'évaluation de ces travaux est distincte de l'évaluation du portfolio). <p>L'étudiant peut y joindre tout document venant étayer son propos dans le portfolio.</p> <p>L'e-portfolio est un support à l'autoévaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience des apprentissages réalisés ; • Identifier ses forces et ses faiblesses ; • Faire le point sur ses méthodes de travail et leur efficacité ; • Se situer par rapport aux compétences à développer dans son cursus de formation. <p>L'e-portfolio complet (c'est-à-dire reprenant l'intégralité des éléments demandés) est à remettre au plus tard le 30 mai 2025 à 20h, sur Moodle. Les consignes et grille d'évaluation sont dans le syllabus AIP et sur Moodle.</p> <p><u>Seconde session</u></p> <p>En cas d'échec, les travaux sont remédiables en seconde session. Dans ce cas, ils seront retravaillés, selon les consignes préétablies et en fonction des lacunes mentionnées, d'où l'importance de venir consulter sa copie.</p> <p>! Le stage n'est pas remédiable en seconde session.</p> <p>En août (seconde session), la nouvelle version du travail "Visite d'entreprise" et/ou de l'e-portfolio est à remettre au plus tard le 18 août 2025 à 20h, sur Moodle.</p>
Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE	
Evaluations + visites d'entreprises : non Stage d'observation : non	

Année académique : **2024 - 2025**